



## Urgent conflit pour partage suite séparation

-----  
Par mynouche

bonjour,

je suis depacsée depuis novembre 2015, monsieur a refusé de se mettre d'accord sur le partage concernant une maison en indivision (82% pour moi) et une voiture qu'il utilise et dont je suis co propriétaire,il est parti en me laissant tout à payer et mon avocate me dit que si je ne paye pas je risque d'être interdit bancaire!

Légalement, vais je pouvoir récupérer ce que je verse? Puis je verser les 82% sur la maison ;et soit 50%, soit rien sur le véhicule étant donné que je ne le détient pas sans avoir à craindre judiciairement pour moi?

Je suis dans la panade financièrement et je ne pourrai continuer ainsi encore pendant longtemps

Merci de votre aide